

**MISE AUX NORMES DES BATIMENTS COMMUNAUX****Alarme incendie salle des fêtes****Pose de détecteurs de fumée à la mairie et à l'agence postale**

Le Conseil Municipal, dans une séance précédente, a décidé la pose d'une alarme incendie dans la salle des fêtes et la pose de détecteurs de fumée dans les bâtiments communaux.

L'entreprise Lantenois est retenue pour :

- Installation d'une alarme incendie type 4 dans la salle des fêtes..... 1 536.00 € HT
- Pose de détecteurs de fumée à la mairie et l'agence postale..... 324.00 € HT

Ces travaux seront effectués en même temps que les travaux du local rangement.

**LOCAL RANGEMENT SALLE DES FETES – CHOIX DES ENTREPRISES**

Le Maire présente le rapport de l'architecte M. GAILLET concernant l'ouverture des plis pour la construction du local rangement de la salle des fêtes et mise aux normes électriques, d'une surface de 20 m<sup>2</sup>.

<b>LOT 1 – MACONNERIE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Artisans de la Vesle</li> <li>• Bellezza Châlons</li> <li>• Dannequin*</li> <li>• 4 DM (Dampierre) <i>Sans le crépis</i></li> </ul>	9 432.74 13 918.00 8 805.00 14 100.00
<b>LOT 2 – CHARPENTE COUVERTURE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Driget (Châlons)*</li> <li>• Maheut (Livry-Louvercy)</li> </ul>	3 286.47 3 413.00
<b>LOT 3 – MENUISERIE PLACOPLATRE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Maheut</li> <li>• Forciniti (Les Islettes)* (<i>isolation plafond enlevée</i>)</li> <li>• Ribere (Châlons)</li> <li>• Maizieres</li> </ul>	6 172.80 4 680.14 – 957 = 3 723.14 4 922.59 7 997.92
<b>LOT 4 – ELECTRICITE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Hazebrouck</li> <li>• Lantenois*</li> </ul>	1 423.73 1 019.00
<b>LOT 5 – PEINTURE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chepy (Châlons)</li> <li>• Dalloz (Mourmelon-le-Grand)</li> <li>• Cantarutti (Suippes)</li> </ul>	2 070.00 1 631.82 1 558.00
Total hors taxes des travaux sans le lot peinture..... Honoraires de l'architecte M. GAILLET.....	16 833.61 1 200.00
Total global hors taxes..... TVA 20 %..... TOTAL TTC.....	18 033.61 3 606.72 21 640.33 Soit 1 082 €/m <sup>2</sup>

Le Conseil Municipal retire le lot 5 Peinture qui sera réalisé par nos propres moyens.

Pour les autres corps de métiers, il retient les entreprises suivantes :

**LOT 1 – MACONNERIE**

- DANNEQUIN : 8 805.00 € HT

**LOT 2 – CHARPENTE COUVERTURE**

- DRIGET : 3 286.47 € HT

**LOT 3 – MENUISERIE PLACOPLATRE**

- FORCINITI : 3 723.14 € HT

**LOT 4 – ELECTRICITE**

- LANTENOIS : 1 019.00 € HT

**LOCAL RANGEMENT SALLE DES FETES  
+ MISE AUX NORMES DES BATIMENTS COMMUNAUX**

Le Conseil Municipal sollicite des subventions (3 indiquées ci-après) au titre de la DETR au taux maximum pour les travaux de construction du local rangement de la salle des fêtes et mise aux normes des bâtiments communaux (pose d'une alarme incendie à la salle des fêtes et de détecteurs de fumée à la mairie et l'agence postale).

***DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR***

***DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT***

***DEMANDE DE SUBVENTION RESERVE PARLEMENTAIRE***

**RACHAT A VADENAY DE LA PART TRACTEUR-TONDEUSE  
ACHETE INITIALEMENT EN COMMUN**

La commune de Vadenay ne souhaite plus participer à l'achat du nouveau micro tracteur-tondeuse. Ce matériel, payé par la commune de St Hilaire lui appartient donc en totalité.

L'ancien tracteur, acheté en commun en 2012 avec Vadenay, a été repris par Rocha pour la somme de 3 900 € HT, montant ayant été déduit de notre nouvel achat.

Il s'agit donc de rembourser Vadenay de sa part de rachat soit 3 900 € divisé par 2 = 1 950.00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve.

**AVENANT A LA CONVENTION D'UTILISATION DU MATERIEL TECHNIQUE**

Suite à la décision de Vadenay de ne pas acheter le tracteur-tondeuse en commun, le Maire propose de modifier la convention d'utilisation du matériel entre les communes de Cuperly, Dampierre-au-Temple, St Hilaire-au-Temple, Vadenay et le SIS Noblevesle.

Le Conseil Municipal approuve l'avenant à la convention d'utilisation du matériel technique et autorise le Maire à signer le document.

## **DESIGNATION D'UN DELEGUE « COMMUNICATION »**

Le Maire expose à l'assemblée qu'il souhaite qu'un conseiller municipal soit désigné pour assurer la communication des événements de St Hilaire auprès de la presse régionale.

Mme Jocelyne BOUTILLIER est désignée « déléguée communication ».

## **PLAN D'AGENCEMENT DE L'AGENCE POSTALE**

La Poste a décidé de remanier la disposition de l'Agence Postale ; elle fournira les meubles et le nouveau coffre-fort. La cabine téléphonique a déjà été enlevée et la commune doit monter une cloison et installer une prise.

Le Conseil Municipal approuve le schéma d'implantation de l'agence postale communale.

## **ENTREPOT MATERIEL DU CENTRE AERE (FAMILLES RURALES)**

Mme Bénédicte CANOT rappelle que le Conseil Municipal avait donné son accord pour que le matériel du Centre Aéré appartenant à l'association Familles Rurales soit stocké dans les locaux de la salle des fêtes.

Le volume a été évalué à 3m<sup>3</sup> et ne pourra pas être enfermé dans des armoires. Il sera donc mis sur palette et « filmé » puis entreposé dans la salle à l'étage de la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

## RECAPITULATIF

N°	DENOMINATION DE LA DELIBERATION
2015/31	RETRAIT DE LA DELIBERATION 2015/24
2015/32	MISE AUX NORMES DES BATIMENTS COMMUNAUX Alarme incendie salle des fêtes Pose de détecteurs de fumée à la mairie et à l'agence postale
2015/33	CONSTRUCTION LOCAL RANGEMENT SALLE DES FETES CHOIX DES ENTREPRISES
2015/34	CONSTRUCTION LOCAL RANGEMENT SALLE DES FETES + MISE AUX NORMES DES BATIMENTS COMMUNAUX Alarme incendie salle des fêtes Pose de détecteurs de fumée à la mairie et à l'agence postale  DEMANDE DE SUBVENTION DETR
2015/35	CONSTRUCTION LOCAL RANGEMENT SALLE DES FETES + MISE AUX NORMES DES BATIMENTS COMMUNAUX Alarme incendie salle des fêtes Pose de détecteurs de fumée à la mairie et à l'agence postale  DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT
2015/36	CONSTRUCTION LOCAL RANGEMENT SALLE DES FETES + MISE AUX NORMES DES BATIMENTS COMMUNAUX Alarme incendie salle des fêtes Pose de détecteurs de fumée à la mairie et à l'agence postale  DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE
2015/37	RCHAT A VADENAY DE LA PART TRACTEUR-TONDEUSE ACHETE INITIALEMENT EN COMMUN (3900 € : 2 = 1 950 €
2015/38	AVENANT A LA CONVENTION D'UTILISATION DU MATERIEL TECHNIQUE
2015/39	DESIGNATION D'UN DELEGUE « COMMUNICATION »
2015/40	APPROBATION DU PLAN D'AGENCEMENT DE L'AGENCE POSTALE
2015/41	ENTREPOT DU MATERIEL DU CENTRE AERE – FAMILLES RURALES

NOM	SIGNATURE
JACQUIER Michel	
MARCHOIS Francine	Absente excusée
LORIN Denis	Absent excusé
LHERMITTE Charles	Absent excusé
MOIZAN Christophe	
BRIFFAUX Jennifer	
VIGNOT Kathia	
BOUTILLIER Jocelyne	
REICHART Jean-Luc	
BRIFFAUX Gérard	
CANOT Bénédicte	

*« Conformément à l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales, je soussignée atteste que le compte rendu de la séance du conseil municipal du 16 juillet 2015 a été affiché en mairie le 20 juillet 2015 ».*  
*Le Maire, Michel JACQUIER.*